

INSTRUCTIONS : FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Courtemanche. c. Honda Canada Inc. & al.

AUX: PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES D'UNE HONDA CIVIC HYBRID MODÈLES 2003-2009

Ce Formulaire de Réclamation doit être déposé au plus tard à la date limite de Dépôt qui est de six (6) mois après la Date Effective. La date de Dépôt ne sera pas avant le **30 MAI 2015**, mais peut être après cette date. La Date Effective sera affichée sur le Site Web lorsqu'elle aura été fixée. **SI VOUS NE SOUMETTEZ PAS VOTRE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION AU PLUS TARD À LA DATE LIMITE, TEL QU'INDIQUÉ, VOUS NE BÉNÉFICIEZ PAS DES BÉNÉFICES DÉCRITS DANS L'AVIS. VEUILLEZ LIRE CE FORMULAIRE AU COMPLET ATTENTIVEMENT.**

1. Partie 1- Éligibilité et instructions

Si vous avez acheté ou loué une voiture Honda Civic Hybrid modèles 2003 à 2009 au Canada, et vous ne vous êtes pas exclu du Groupe du Règlement dans les délais prévus, ou si vous vous êtes exclu mais désirez tout de même faire partie du Groupe du Règlement, vous êtes éligible à déposer le Formulaire de Réclamation.

L'Avis ci-joint contient une description complète des bénéfices offerts dans le cadre du Règlement. Le Formulaire de Réclamation est également disponible sur le Site Web. Afin d'avoir droit aux Paiement(s) Comptant(s), Certificat(s) de Rabais, et/ou afin d'obtenir un remboursement pour le coût de remplacement de la Batterie AML, assujettis aux modalités indiquées dans l'Avis, vous devez soumettre un Formulaire de Réclamation.

Si vous vous êtes exclu du Groupe du Règlement et que par la suite vous soumettez un Formulaire de Réclamation, vous redevenez membre du Groupe du Règlement.

Toute personne qui est membre du Groupe du Règlement et qui ne s'exclut pas dans les délais prévus est liée par la décision de la Cour et décharge Honda de tout recours décrit dans l'Avis, qu'elle ait fait parvenir un Formulaire de Réclamation ou non. Complétez et soumettez ce Formulaire de Réclamation au plus tard à la date limite de Dépôt qui est de six (6) mois après la Date Effective. La date limite pour déposer le Formulaire de Réclamation ne sera pas avant le **30 MAI 2015**, mais peut être après cette date. La Date Effective sera affichée sur le Site Web lorsqu'elle aura été fixée. Veuillez envoyer votre Formulaire de Réclamation à :

Honda Canada Inc.

180 Honda Blvd.

Markham, ON L6C 0H9

Fax: (905)888-4454

Courriel : CivicHybrid@ch.honda.com

À l'attention de : Customer Relations, Honda Civic Hybrid Class Action Settlement

NE DÉPOSEZ PAS VOTRE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION À LA COUR. Si vous avez des questions à propos du Règlement, vous êtes encouragé(e) à contacter l'Administrateur des Réclamations. Veuillez communiquer avec ce dernier par la poste, à l'attention de l'Administrateur des Requêtes, ou par téléphone en composant le **844-888-5805**.

2. Partie 2- Renseignements sur le membre du Groupe du Règlement

Nom: _____

Adresse: _____

Numéro de Téléphone: _____

Autre numéro de téléphone: _____

Courriel: _____

Année du modèle: _____

Numéro d'identification du véhicule-17 caractères: _____

Si vous déposez ce Formulaire de Réclamation au nom d'une tierce personne qui est membre du Groupe du Règlement, veuillez expliquer pourquoi vous avez été mandaté(e) à ces fins. Veuillez également fournir une copie de votre procuration et toute autre documentation pertinente.

3. Partie 3- Sélection des bénéfices

A. Paiements Comptants

Pour une description complète des Paiements Comptants et les critères d'éligibilité afférents, veuillez vous référer à l'Avis. **Pour réclamer le(s) Paiement(s) Comptant(s), veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent à vous:**

Je suis membre du Groupe du Règlement, je ne suis pas satisfait(e) par l'économie d'essence que j'ai atteinte et je désire réclamer le Paiement Comptant de 100.00\$.

Je suis membre du Sous-groupe du Règlement et je ne suis pas satisfait(e) par la performance de la Batterie AMI et/ou de la Mise à Jour. Je désire réclamer le Paiement Comptant additionnel de 100.00\$.

B. Certificats de Rabais échangeables

Pour une description complète des Certificats de Rabais et des modalités et conditions afférentes, veuillez vous référer à l'Avis. **Pour réclamer un Certificat de Rabais, veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent à vous:**

Option A (voir l'Avis, au paragraphe C.1.(ii), pour une description détaillée)

OU

Option B (voir l’Avis, au paragraphe C.1.(ii), pour une description détaillée)

En surplus du choix ci-dessus, si vous êtes membre du Sous-groupe du Règlement et vous désirez réclamer un Certificat de Rabais Option B additionnel, veuillez l’indiquer ci-dessous :

Certificat de Rabais Option B additionnel (voir l’Avis, au paragraphe C.1.(ii), pour une description détaillée)

Pour l’Option A, veuillez inclure une copie de la preuve de vente ou de location de votre Véhicule du Groupe ainsi que la preuve d’achat ou de location d’une nouvelle Honda ou Acura auprès d’un concessionnaire Honda ou Acura autorisé au Canada. Pour l’Option B, veuillez inclure une copie de votre preuve d’achat ou de location d’une nouvelle Honda ou Acura auprès d’un concessionnaire Honda ou Acura autorisé au Canada.

IMPORTANT: N’ACHETEZ PAS OU NE LOUEZ PAS UNE NOUVELLE VOITURE EN VOUS FIANANT AUX RABAIS ÉNONCÉS CI-DESSUS. LA DISPONIBILITÉ DE CES RABAIS DÉPEND STRICTEMENT DE L’APPROBATION FINALE DU RÈGLEMENT PAR LA COUR ET NÉCESSITE QUE LE JUGEMENT APPROUVANT LE RÈGLEMENT CESSE DE POUVOIR FAIRE L’OBJET D’UN D’APPEL. TOUT ACHAT QUI A LIEU AVANT LA DATE EFFECTIVE NE SE QUALIFIERA PAS POUR LES FINS DE LA RÉCLAMATION SOUS OPTION A OU OPTION B, NI SOUS L’OPTION B ADDITIONNELLE. AUCUN CERTIFICAT DE RABAIS NE SERA ÉMIS AVANT LA DATE EFFECTIVE DE CE RÈGLEMENT.

C. Remboursement des frais associés au remplacement de la Batterie AMI

Pour une description complète de la Période de prolongation de la garantie et pour les modalités et conditions afférentes au remboursement des déboursés attribuables au remplacement de la Batterie AMI, veuillez vous référer à l’Avis au paragraphe C.1.(iii).

Si vous êtes membre du Groupe du Règlement avec une Honda Civic Hybrid modèles 2003 à 2006, ou si vous êtes un membre du Sous-groupe du Règlement et vous désirez réclamer un remboursement, veuillez l’indiquer ci-dessous et veuillez inclure une copie de la facture, du reçu, du bon de commande ou de tout autre document pertinent :

Je suis membre du Groupe du Règlement avec une Honda Civic Hybrid modèles 2003 à 2006 et ma Batterie AMI a été remplacée après l’expiration de ma garantie limitée sur la Batterie AMI (1) lors de la période durant laquelle vingt mille (20 000) kilomètre additionnels ont été parcourus, ou (2) lors de la période de douze (12) mois additionnels, suivant la première de ces échéances, et je désire me faire rembourser pour les frais associés au remplacement. J’inclus les documents faisant preuve de mes déboursés (pièces et à la main d’œuvre) attribuables au remplacement de la Batterie AMI de ma Honda Civic Hybrid.

Je suis membre du Sous-groupe du Règlement et ma Batterie AMI a été remplacée pendant la période qui aurait fait partie de la Période de prolongation de la garantie et je désire me faire rembourser pour les frais associés au remplacement. J’inclus les documents faisant preuve de mes

déboursés (pièces et à la main d'œuvre) attribuables au remplacement de la Batterie AMI de ma Honda Civic Hybrid.

4. Partie 4- Attestation de véracité

J'atteste de la véracité des informations contenues dans ce Formulaire de Réclamation. Ce Formulaire de Réclamation a été dûment signé le:

_____ (mois), _____ (année) à _____ , _____ (ville, province)

Signature

Nom

LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS NÉCESSITERA UN CERTAIN TEMPS. LES FORMULAIRES DE RÉCLAMATIONS NE SERONT PAS TRAITÉS AVANT LA DATE EFFECTIVE ET AUCUN QUÈQUE OU CERTIFICAT DE RABAIS NE SERONT ÉMIS AVANT LA DATE EFFECTIVE DE CE RÈGLEMENT. HONDA SE RÉSERVE LE DROIT DE VÉRIFIER FORMULAIRE DE RÉCLAMATION SOUMIS. VOUS ÊTES ENCOURAGÉS À CONSULTER LE SITE WEB DU RÈGLEMENT PÉRIODIQUEMENT AFIN D'ÊTRE AU COURANT DES DÉVELOPPEMENTS DANS LE DOSSIER. MERCI DE VOTRE PATIENCE.

AIDE-MÉMOIRE

Veillez vous assurer que vous avez:

1. Dûment rempli la section Renseignements du membre du Groupe du Règlement de la Partie
2. Sélectionné les bénéfices pour lesquels vous êtes éligible dans la Partie 3.
3. Complété la section Certification de la Partie 4.
4. Conservé une copie de votre Formulaire de Réclamation pour vos dossiers.
5. Envoyé votre Formulaire de Réclamation à:

**Honda Canada Inc.
180 Honda Blvd.
Markham, ON L6C 0H9
Fax: (905)888-4454
Courriel : CivicHybrid@ch.honda.com
Attn: Customer Relations, Honda Civic Hybrid Class Action Settlement**